



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 16 mai 2023

EXERCICE DE SÉCURITÉ CIVILE Exercice « tuerie de masse » et « nombreuses victimes » au lycée Paul Arène de Sisteron mercredi 17 mai 2023

Le mercredi 17 mai 2023, la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence organise un exercice de sécurité civile « tuerie de masse » impliquant l'ensemble des services de sécurité et de secours au lycée Paul Arène de Sisteron.

Cet exercice permet de tester le plan ORSEC (organisation de la réponse de sécurité civile) et plus précisément son mode d'action NOVI (nombreuses victimes) afin de permettre une réaction adaptée et efficace en cas d'événement grave pouvant entraîner de nombreuses victimes.

L'objectif est de renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de crises majeures. Il s'agit de tester les chaînes d'alerte et de commandement, les procédures d'intervention des services de police et de gendarmerie ainsi que les protocoles de prise en charge des victimes et des blessés.

L'exercice mobilisera les services de la préfecture, les services du procureur de la République, le groupement de gendarmerie départemental, la direction départementale de sécurité publique, le service départemental d'incendie et de secours, le service d'aide médicale d'urgence du CH de Digne-les-Bains, l'agence régionale de santé PACA et la ville de Sisteron.

Le déploiement des unités d'intervention des forces de l'ordre et de secours entraînera la présence de nombreux véhicules et nécessitera une restriction de la circulation aux abords du lycée Paul Arène.

Ainsi, le mercredi 17 mai de 8h30 à 15h, la circulation des piétons et des véhicules ainsi que le stationnement seront interdits avenue du stade, dans son tronçon compris entre le croisement de l'avenue Jean des Figues, par laquelle la circulation sera déviée, et le croisement avec la rue du gymnase, qui sera elle aussi fermée. La police municipale gèrera l'accès des riverains de la rue du gymnase.

Des moyens aéroportés (notamment un hélicoptère et un drone) seront déployés au-dessus de la zone de la cité scolaire de Paul Arène pour capter, enregistrer et transmettre des images dans le cadre de l'exercice.

Le jour de l'exercice, aucune conduite à tenir n'est demandée à la population.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex